

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016\_027

Séance du jeudi 18 février 2016

Date de la convocation: 12/02/2016

Membres en exercice : 29

L'an deux mille seize et le dix huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Présents : 22

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Votants: 25

Secrétaire de séance:

Représentés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Françoise THYSS

Excusés: François BEGON, Régis DURAND, Marie LION, Gilbert ROURE

Absents:

Jean-Pierre ALLIER

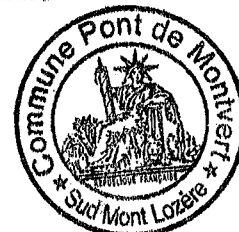
Objet: échange de terrain au MAZEL - DE\_2016\_027

Un chemin rural existe au droit de la bâtisse appartenant à M. Desmat et Mme Desnaud. Afin de pouvoir réaliser une terrasse limitrophe à l'habitation, le couple a demandé, et obtenu, l'accord du conseil municipal pour un échange de terrain afin de disposer de l'emprise du chemin rural et reconstituer la continuité du chemin par création d'un nouveau tracé sur la parcelle 450, avec échange sans soulte de terrains entre la commune et les privés. Voir délibération DE 2013 43.

Pour pouvoir finaliser cette transaction, le conseil municipal décide :

- d'autoriser monsieur le maire à signer l'acte d'échange de terrain sans avoir à accomplir les formalités de purge du privilège inscrit sur le bien cédé.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/03/2016 048-200057594-20160218-DE_2016_027-DE